



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture est en tête la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX—Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

### Gazette des Campagnes

PUBLIÉE À SAINTE-ANNE DE LA POCAITIÈRE, P. Q.

#### SOMMAIRE :

*Revue de la semaine* : Nouveaux ministres provinciaux.—  
Le gouvernement fédéral.—Le crédit agricole.  
*Causerie agricole* : La question du beurre ;—une lettre de  
l'honorable M. Angers.  
*Sujets divers* : La valeur du sol.—Vente des produits  
agricoles.—Matières fertilisantes enlevées au sol par dif-  
férentes récoltes.—Culture du fraisier.  
*Choses et autres* : Bénéfices et profits nets en agriculture.  
—Frais encourus par les industries agricoles.—Aména-  
gement des chemins.  
*Recette* : Pour laver les peintures.

#### REVUE DE LA SEMAINE

**NOUVEAUX MINISTRES.**—M. Hackett, député de Stanstead, a été nommé président du Conseil dans le cabinet provincial, et M. Morris de Montréal, ministre sans portefeuille.

MM. Taillon, Casgrain, Nantel et Pelletier étaient présents à l'assermentation.

L'honorable M. Taillon reste trésorier.

L'entrée de M. Hackett dans le cabinet comme ministre avec portefeuille nécessite une élection à Stanstead qui aura lieu le 21 courant.

Les deux nouveaux ministres fortifient davantage encore le gouvernement. M. Morris jouit d'un grand prestige à Montréal. Et M. Hackett est une puissance comme orateur et comme homme de lutte.

**LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.**—Le vent est aux élections par le temps qui court, les uns croient à une session et les autres à des élections sous court délai. Pas un pays anglais au monde n'a supporté la crise commerciale aussi bien que le Canada et conséquemment pas un gouvernement n'est aussi justifiable de demander au peuple un renouvellement de sa confiance.

**Le crédit agricole.**—Plusieurs banques, par l'entremise du "Syndicat agricole" et des "caisses paroissiales," semblent vouloir favoriser le crédit agricole le plus efficacement possible. Pour faciliter davantage ce mouvement, elles doivent même établir des succursales dans différents cantons ruraux importants ; ces succursales de banques, en communication directe avec les directeurs des "caisses paroissiales," en ce qui concerne le crédit agricole, diminueraient les frais de direction dans chaque paroisse où elles seraient établies, laissant aux succursales des banques la responsabilité des prêts